Dix-septième Année. — N° 99

Prix du numéro : 10 centimes.

Dimanche 14 Décembre 1902.

Bureaux : Rue de la Serre, 58

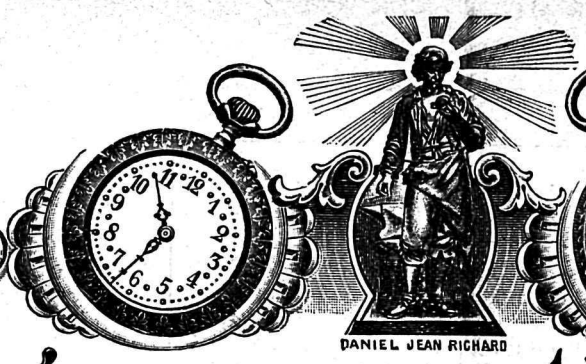

LA FÉDÉRATION HORLOGÈRE

· SUISSE ·

ABONNEMENTS

	Un an	Six mois :
Suisse	Fr. 6»—	Fr. 3»—
Union postale	» 12»—	» 6»—

On s'abonne a tous les bureaux de poste.

Paraissant le Jeudi et le Dimanche à la Chaux-de-Fonds

ANNONCES

suisses 20 ct., étrangères 25 ct. la ligne
Offres et demandes de place
10 centimes la ligne.
Les annonces se paient d'avance.

Organe de la Chambre suisse de l'Horlogerie, des Chambres de commerce, des Bureaux de contrôle et des Syndicats professionnels.

Les Consulats suisses à l'étranger reçoivent le journal.

Bureau des Annonces : HAASENSTEIN & VOGLER, 32, rue Léopold Robert, CHAUX-DE-FONDS et succursales en Suisse et à l'étranger.

L'impôt du timbre en Russie

Les maisons d'horlogerie suisses qui exportent en Russie, ont reçu la circulaire dont le texte suit :

M.,

Comme ceux des étrangers qui font le commerce en Russie, c'est-à-dire ceux qui vendent ou achètent des marchandises en ce pays, doivent se conformer à nos lois sur le commerce et sont soumis à l'impôt corporatif, de même toutes les factures d'origine étrangère comme celles du pays, sont par conséquent soumises au nouvel impôt du timbre, qui se monte à :

pour chaque 100 roubles un impôt de timbre de 5 kopeks,
de 700 à 1000 roubles inclus. 40 kopeks,
» 1001 » 2000 » » 80 »
» 2001 » 3000 » » 1,20 »

en comptant les 100 roubles à 266 fr. 67.

Toute contravention à cette loi est punie, sans exception, que le commerçant soit indigène ou étranger, de 30 fois le montant de la valeur de l'impôt ; dans le dernier cas l'amende est prélevée chez le possesseur de la facture sur l'avoir du fournisseur.

Dans l'intérêt de nos fournisseurs, nous soussignés avons décidé de pourvoir toutes nos factures de l'année courante du timbre prescrit, dont nous vous débiterons de la valeur sur le montant de votre avoir chez nous.

Nous vous prions d'apposer à l'avenir le timbre prescrit sur toutes les factures qui nous sont destinées et de l'oblitérer avec le timbre de votre maison ; dans le cas d'omission nous nous permettrons de déduire le montant du timbre de votre avoir.

Varsovie, le 20 novembre 1902.

Léon Barjanski,
Chaskelewicz & C°,
S. Chwat,
J. Ginsberg,
B. Reinin,
N. Rosenfeld,
M. J. Schwarzstein,
Hermann Schwarzstein,
S. Ukraintzik.

* * *

L'impôt du timbre dont il est fait mention, est établi, d'après nos renseignements depuis 7 à 8 mois. Il faut croire que les commerçants de Varsovie ne s'y sont pas conformés dès le début, puisqu'ils parlent de munir du timbre toutes les factures de leurs fournisseurs suisses et de les débiter de la valeur.

En ont-ils bien le droit ?

Assurément non. Ce n'est pas le fabricant étranger qui devrait supporter les conséquences financières d'une loi russe ; mais les acheteurs de Varsovie envisagent sans doute qu'ils tiennent le conteau par le manche. Nous n'en conseillons pas moins à nos fabricants de résister énergiquement et collectivement.

Ils sont d'autant mieux en droit de le faire, que les bijoutiers de Pforzheim n'ont reçu aucun avis de leurs acheteurs de Varsovie, quoique les signataires de la circulaire soient du nombre.

Cet incident est à noter ; il emprunte un intérêt tout particulier au projet d'établissement d'un impôt du timbre dans notre canton et la question de savoir qui paiera cet impôt donnera sans doute lieu à de vifs débats entre intéressés.

Arrêté du Conseil fédéral

concernant la création, à La Chaux-de-Fonds, d'un office de douane pour l'expédition douanière de produits de l'horlogerie et de la bijouterie.

(Du 28 novembre 1902)

LE CONSEIL FÉDÉRAL SUISSE,

Vu la pétition du 21 février 1901, présentée à la Direction générale des douanes par une délégation du Conseil communal de La Chaux-de-Fonds ;

Vu le rapport du Département des Douanes du 20 novembre 1902 ;

En application de l'article 16 de la loi sur les douanes du 28 juin 1893 ;

arrête :

I. Il est créé à La Chaux-de-Fonds, sous la dénomination de « bureau de douane et entrepôt fédéral pour l'horlogerie et la bijouterie » un bureau principal de IIe rang pour le traitement en douane de produits de l'horlogerie et de la bijouterie (montres, mouvement finis, boîtes de montre ébauchées ou finies, fournitures d'horlogerie, ébauches, outils et machines pour l'horlogerie, bijouterie, orfèvrerie, joaillerie, y compris les écrins).

Ce bureau est compétent pour procéder aux expéditions suivantes :

a. Perception des droits d'entrée ;

b. Réception des déclarations d'exportation pour produits indigènes qui sont joints à des marchandises sortant en transit de l'entrepôt (voir lettre *f* ci-après) ;

c. 1. Expédition d'acquits à caution, ou de bulletins de transit (pour envois postaux) sur les bureaux de sortie à la frontière, pour les envois sortant de l'entrepôt et expédiés à l'étranger,

2. Décharge d'acquits à caution, ou de bulletins de transit (pour les envois postaux) accompagnant des marchandises venant de l'étranger, et dirigées par un bureau de douane frontière sur le bureau de douane de La Chaux-de-Fonds ;

d. Admission en franchise de marchandises d'origine suisse, à l'exception toutefois de celles qui, au moment de leur exportation, sortaient de l'entrepôt et non pas de la circulation libre ;

e. Expédition et décharge de passavants dans le trafic ordinaire de perfectionnement, à teneur du règlement promulgué le 6 décembre 1894 par le Conseil fédéral ; puis pour les échantillons, pour les marchandises à vendre en cours de route, ainsi que pour le trafic de réparation, y compris celle des montres entreposées ;

f. Entreposition sans paiement de droits, pendant un délai pouvant aller jusqu'à un an, de marchandises venant de l'étranger, destinées à être réexportées, et consistant en produits de l'industrie horlogère, à l'exclusion des boîtes de montres qui ne renfermeraient pas le mouvement, ou en bijouterie suivant la spécification ci-dessus (chiffre I), avec autorisation de procéder, sous la surveillance du services des douanes, au fractionnement et au groupement des envois, et même d'y ajouter des produits de l'horlogerie et de la bijouterie fabriqués dans le pays ou sortant de la circulation libre, toute modification du conditionnement des marchandises entreposées (perfectionnement, montage ou autre main d'œuvre) étant interdite.

Le Département des Douanes est autorisé, s'il en est besoin, à augmenter les compétences ci-dessus énumérées, mais sans les étendre à d'autres marchandises que celles désignées ci-dessus.

II. Les envois de montres finies, de mouvements finis et de boîtes de montres finies ou ébauchées adressés à La Chaux-de-Fonds, pesant plus de 500 grammes, seront, sans exception, expédiés par les bureaux de douane à la frontière avec acquit à caution ou bulletin de transit sur le bureau de douane de La Chaux-de-Fonds, pour y recevoir l'expéditiou douanière définitive. Les fournitures d'horlogerie, les ébauches, les outils et machines pour l'horlogerie, les articles de bijouterie, peuvent de même être acheminés sur

ce bureau pour y recevoir l'expédition définitive, si les papiers d'accompagnement prescrivent l'expédition en transit sur La Chaux-de-Fonds. Les bureaux de douane à la frontière sont autorisés à procéder, de leur propre mouvement, à l'expédition en transit, si pour une raison quelconque ils le jugent à propos.

Il n'est pas permis de diriger sur le bureau de douane de La Chaux-de-Fonds des envois qui ne sont pas adressés à cette localité.

III. La création d'un bureau de douane à La Chaux-de-Fonds est subordonnée à la condition que l'autorité communale s'engage vis-à-vis du Département des Douanes, sans frais pour l'Administration des douanes :

a. à mettre à la disposition du service des douanes, dans le bâtiment du contrôle des matières d'or et d'argent, les locaux nécessaires, qui devront être réconnus acceptables par l'Administration des douanes ;

b. à aménager, meubler et outiller ces locaux, et à pourvoir aussi à leur chauffage, à leur éclairage et à l'entretien de la propreté ;

c. à installer un appareil de sonnerie électrique, ainsi que téléphone, et à payer l'abonnement de ce dernier.

IV. L'Administration des douanes prend en revanche à sa charge les frais du personnel qui sera chargé de desservir le bureau de douane.

V. L'autorité communale de La Chaux-de-Fonds, soit le bureau de contrôle des matières d'or et d'argent, est responsable de toutes les marchandises introduites dans les locaux de douane à La Chaux-de-Fonds, en ce qui concerne le paiement de droits de douane ; elle assume aussi la responsabilité de tous les risques quelconques, incendie, vol ou autres.

VI. La finance de magasinage pour les marchandises introduites dans l'entrepôt fédéral est abandonnée à l'autorité communale, soit au bureau de contrôle des matières d'or et d'argent.

VII. Le Conseil fédéral se réserve de supprimer le bureau de douane s'il venait à reconnaître que l'existence de ce bureau entraine des inconvénients ou que son utilisation donne lieu à des abus.

VIII. La date de l'ouverture du bureau de douane sera fixée par le Département des Douanes, qui édictera aussi les prescriptions nécessaires pour l'exécution ultérieur du présent arrêté.

Berne, le 28 novembre 1902.

Au nom du Conseil fédéral suisse :

Le Président de la Confédération,
ZEMP.

Le 1er Vice-Chancelier,
SCHATZMANN.

Un dernier mot sur les montres dites extra-plates.

Le journal allemand *La Deutsche Uhrmacher-Zeitung*, de Berlin, publie sous la rubrique « Les montres extra-plates » l'article suivant :

Depuis quelques mois une partie des journaux horlogers suisses est tenue en haleine par une affaire dont nous nous abstenions aussi longtemps qu'elle avait un caractère privé. Mais depuis que le pour et le contre des deux parties a fait de cette question, bien inoffensive au fond, une « cause célèbre », nous estimons qu'il est de notre devoir de journaliste de vouer également quelques lignes à cette affaire, qui est devenue une question d'intérêt général.

Les faits sont les suivants : Au mois de septembre de l'année courante la maison A. Lange & Söhne, de Glashütte (Saxe), envoya aux plus importants journaux techniques d'Allemagne et de Suisse une même circulaire, avec prière de la publier dans la partie rédactionnelle des journaux respectifs. Dans cet écrit la maison susnommée avisa les intéressés qu'elle avait obtenu le brevet pour modèle d'utilité (*Gebrauchsmusterschutz*) pour des montres extra-plates pour hommes et qu'elle poursuivrait à partir du 1er novembre de l'année courante tout fabricant ou commerçant qui mettrait en vente en Allemagne des montres « extra-plates ». L'inscription de ce modèle d'utilité est ainsi stipulée :

« Montre de poche ancre extra-plate pour « messieurs, dont le mouvement est construit « d'une façon plate, mais où les platines et les « mobiles ont la grandeur, la force et sont d'une « exécution qui permet le réglage de précision, « comme à une montre de poche ordinaire pour « messieurs et qui ne dépasse pas la hauteur d'un « mouvement pour dames, par conséquent, la « boîte peut être d'une forme extra-plate. »

Nous refusions l'insertion de cette circulaire, parce que nous ne voulions prendre aucune responsabilité pour son contenu.

Quoique nous ne nous soyons donc pas immiscés dans cette affaire dès le début — et pour de bonnes raisons, comme on le voit — on nous pressa de tous les côtés (pour la plupart des concurrents de la maison en question), d'insérer des protestations. du fait que cette circulaire avait été publiée dans différents journaux étrangers. Nous refusions également, parce que nous estimions qu'un journal qui se respecte ne doit pas remplir ses colonnes avec des disputes de concurrents.

Pour les journaux horlogers suisses la question se posait autrement, parce que leur industrie horlogère nationale paraissait être menacée. Pour nous la question a seulement pris dès aujourd'hui un intérêt général, et cela par le fait, que parmi les détaillants régnait une certaine inquiétude. On ne sait plus si on peut mettre en vente des montres extra-plates d'une autre maison que celle de A. Lange & Söhne et si on s'expose en cas d'infraction à une poursuite ou non ?

Pour éclaircir la question il suffit de reproduire le texte du paragraphe 1 de la loi sur les modèles d'utilité (*Gebrauchsmusterschutz*), qui est stipulé comme suit :

« Les modèles d'instruments de travail ou d'ob« jets d'un usage pratique ou de leurs parties, qui « par une nouvelle configuration, une nouvelle « disposition ou un nouveau mécanisme, doi« vent servir à un travail ou à un usage pratique « (*Arbeits- oder Gebrauchszweck*) sont proté« gés suivant les dispositions de la loi comme « modèles d'utilité.

« Ne sont pas réputés nouveaux les modèles « qui, au moment de la demande faite en vertu « de cette loi, ont déjà été décrits dans des impri« més rendus publics ou ont déjà été utilisés pu« bliquement dans le pays. »

Si donc on compare le texte de ce paragraphe avec la prétendue protection, les longs commentaires de la presse suisse deviennent inutiles, quoique la quintessence de ces articles fournisse de sérieuses objections, par exemple : 1° que l'expression extra-plate est si élastique qu'aucune norme ne peut-être admise ; 2° que les montres extra-plates pour hommes de A. Lange & Söhne ne constituaient pas une nouveauté, puisque depuis 50 ou 80 années des montres plus plates encore étaient en usage. Nous disions que toutes ces explications, qui prenaient parfois un caractère personnel, étaient superflues, parce que nous envisageons qu'une protection suivant la loi n'existait pas.

Pour obtenir le droit de protection d'un modèle, il faut, suivant le paragraphe 1 de la loi en question, que la disposition pour laquelle la protection est demandée *serve à l'utilisation de l'objet en question*. Il ne peut donc être question de cela dans le cas particulier. La façon extra-plate n'est absolument qu'un changement de la forme de la montre, mais n'augmente ni ne change en rien son utilité. Le présent modèle d'utilité rentre donc dans la catégorie de milliers d'autres modèles, qui proviennent de l'erreur des demandeurs et dont l'enregistrement se fait, mais est *de facto* sans valeur.

Dans toutes les branches d'industrie il y a un nombre considérable de ces modèles d'utilité sans la protection légale ; dans notre branche nous trouvons par exemple tous les cadrans en celluloïde ou en papier imprimé, les boîtes de montres carrées ou octogones, etc., bref, tous les objets, dont l'innovation consiste en un changement de matière ou dans la forme extérieure, sans qu'il y ait changement d'usage. Une applique dans le fond d'une boîte de montre, de n'importe quelle matière, par exemple de l'ivoire ou de la corne, sera protégée légalement. si cette applique sert à inscrire des notes avec le crayon ; cela constituerait la nouveauté pour l'usage. Mais si cette applique n'était qu'une décoration, le modèle d'utilité serait sans valeur ; dans ce dernier cas, la boîte devrait être enregistrée comme modèle artistique (*Geschmacksmuster*) pour obtenir la protection légale.

On oublie encore trop souvent, que l'enregistrement d'un modèle d'utilité se fait sans examen officiel si l'objet répond aux exigences de la loi en ce qui concerne la nouveauté, l'utilité, etc. : le fait de l'enregistrement n'est donc pas une protection et celle-ci n'est acquise, que si l'objet inscrit possède les qualités exigées par la loi. Si cela n'est pas le cas, l'enregistrement reste nul et sans effet en ce qui concerne la protection et là où il n'y a pas de protection il ne peut y avoir violation de la loi sur les brevets. Déjà la demande d'inscription était une erreur dans le cas particulier — comme dans de milliers d'autres cas — que les demandeurs ont probablement reconnu depuis.

Voilà qui est net, catégorique et définitif. Le point de vue du journal allemand est exactement celui où nos correspondants et nous même nous sommes placés et la maison de Glashütte qui a tenté de s'approprier une partie du domaine public, en sera pour ses frais.

Exposition internationale de photographie à St-Pétersbourg

Cette exposition organisée par l'association des photographes de cette ville, association placée sous le protectorat du grand-duc héritier Michel Alexandrowitsch, aura lieu du 7 avril au 31 mai 1903. Les demandes d'admission seront reçues jusqu'au 1er janvier prochain et les objets à exposer du 1er février au 1er mars. Le programme de l'exposition comprend les sections suivantes : 1° Photographie *scientifique* (application de la photographie aux sciences naturelles, à l'astronomie, à la médecine, etc., microphotographie, photographie pour lanternes magiques servant à des usages scientifiques, ouvrages scientifiques concernant la photographie, entre autres) ; 2° Photographie *artistique* (paysages, images de genre, portraits, études, photographies d'édifices d'après des tableaux — en résumé toutes photographies qui supposent un goût artistique) ; 3° impression *photomécanique* (heliogravures, phototypies, zincographie, etc.) ; 4° *Littérature* concernant la photographie (livres, revues, etc., y relatifs) ; 5° *Application technique* de la photographie aux constructions, à la mécanique, à l'industrie, à des buts judiciaires, pédagogiques, etc.), et 6° *industrie* photographique (appareils, instruments, matériel et accessoires photographiques, tels que : objectifs, chambres noires, etc.). Les prix prévus consistent en médailles d'or, d'argent et de bronze, ainsi qu'en diplômes d'honneur.

La production minérale du globe

Sait-on à combien les staticiens estiment les richesses minières extraites chaque année des profondeurs de la terre et de la mer ?

A 825 millions de tonnes valant un peu plus de 20 milliards de francs.

Et le compte en est facile à dresser.

Rien que la houille forme une masse de 750 millions de tonnes, du prix de 9 milliards.

Le fer vient au deuxième rang avec 40 millions de tonnes et 4 milliards de francs, le pétrole, au troisième rang avec 18 millions de tonnes et 2 milliards de francs.

Il n'y a que 40 tonnes d'or et 6000 tonnes d'argent, mais les premières représentent un trésor de 1 milliard 200 millions et les secondes de 600 millions seulement.

Le cuivre passe avant l'argent et avec un poids de 500,000 tonnes et une valeur marchande de 750 millions.

Plus modestes, quant à leur rendement total, se rangent ensuite et par ordre d'importance, l'étain, le sel marin et le sel gemme, le zinc, la platine, etc.

Chose surprenante : les pierres précieuses, diamants compris et les perles, la nacre, l'écaille, l'ambre, quelle que soit leur cherté absolue, ne figurent dans ce tableau de la production minérale que pour la somme raisonnable de un milliard, un pauvre petit milliard !

On n'a pu préciser ni le volume, ni le poids, ni l'équivalence monétaire des autres matériaux que l'on tire des carrières, et c'est vraiment dommage !

Le Monde économique.

Variété

Billets de banque

Un haut fonctionnaire de la Banque de France a raconté à un reporter parisien quelques anecdotes sur ces petites images si précieuses.

Comme le reporter lui demandait quelle pouvait être l'importance du préjudice causé à la Banque par les faussaires, il répondit :

— Aucun ! Tout cela passe au compte des profits et pertes.

— Je ne comprends pas bien le mot « profits».

— Chaque année, il y a un nombre « x » de billets de banque qui ne nous seront jamais représentés ; il constitue les profits... le travail des faussaires constitue la perte. Songez donc au chiffre considérable d'argent en billets que représentent les naufrages par exemple ; les incendies. Quand un transatlantique comme la *Bourgogne* se perd corps et biens, il y a des centaines de billets de mille francs engloutis. L'incendie de la rue d'Uzès nous a également « rapporté », si toutefois la brutalité de ce terme convient. Et notez bien que nous remboursons intégralement tous les billets dont on nous rapporte un fragment, tous ceux dont on peut parvenir à reconstituer le numéro.

— Opérez-vous beaucoup de ces remboursements ?

— Des quantités innombrables. Il y a même certaines personnes qui vont jusqu'à demander le remboursement de billets fabriqués de toutes pièces avec des rognures de billets divers patiemment collées à côté l'une de l'autre sur un morceau de papier. Mais nous avons, ici, des spécialistes à qui il ne faut point essayer d'en conter. Nous ne faisons pas arrêter cette variété de faussaires, mais c'est tout juste. D'ordinaire, il ne recommencent pas.

Des remboursements ? nous en faisons d'invraisemblables. Un des plus extraordinaires fut opéré, cela ne date pas d'hier, en 1873 : Un paysan avare et méfiant avait cru bien faire en cachant, à l'insu de sa femme, un billet de banque de 20 francs et un de 50 francs, dans chacun des canons de son fusil pendu au mur, par dessus une charge de poudre. Un jour, un voisin vint emprunter l'arme pour repousser les incursions d'un chat maraudeur ; l'avare est aux champs ; la ménagère remet le fusil au voisin qui s'embusque. Le chat paraît, en joue ! feu ! Et la précieuse bourre s'en va en fumée. Pas tout à fait, heureusement, il en restait une espèce d'impalpable poudre noirâtre patiemment recueillie par le paysan et dans laquelle les chimistes de la Banque surent reconnaître les billets.

Ah ! ces billets ! les uns sont rongés par les souris, les autres sont en grande partie brûlés, d'autres, enfin, décomposés par un séjour de plusieurs mois sur des cadavres putréfiés. Nous avons une sorte de Morgue, ici ! Tenez, encore un cas curieux :

Dix-huit billets étaient posés sur une table près de la fenêtre ouverte du rez-de-chaussée d'une maison. Une chèvre passe, elle allonge le coup, voit les billets, les prend pour des feuilles de salade, les happe, les avale et la voilà partie, avec dans l'estomac un déjeuner de 18.000 fr. ! Mais le larcin a été vu. La bête est tuée, eventrée et l'on extrait de ses intestins une bouillie informe. Nous avons payé. La reconstitution fut difficile, mais très nette.

Les cas de remboursement sont tous dans ce genre. Quand un fragment du billet détérioré possède son numéro, c'est tout simple. Voici encore une anecdote à ce sujet :

Un soir, dans un cercle, un richard — mettons M. de Rothschild, puisqu'il est convenu que l'on ne prête qu'aux riches — jouait à l'écarté. Son adversaire, par mégarde, laisse choir un louis sous la table. Il se baissa pour le ramasser, mais l'obscurité ne le lui permit pas.

C'est alors que M. de Rothschild ou M. Vanderbilt, ou M. Pierpont Morgan, je ne sais, saisit délicatement un billet de mille francs, le chiffonne en longueur, l'alluma et en fit un flambeau.... La galerie frisonna et le geste eut un beau succès. Rassurez-vous, cependant. Tout en chiffonnant le billet, le dilettante le tenait pincé par l'endroit où il était numéroté et le lendemain il était présenté aux remboursements. Il fut payé. Qu'en dites-vous ?

— Je dis que mes moyens me permettraient difficilement pareil êxercice.

Procédés d'atelier

Dorure sur aluminium, par M. Robert. — On emploie comme matière adhésive le mélange suivant :

Céruse sèche . . .	25	parties
» à l'huile .	25	»
Ocre jaune . . .	25	»
Vernis anglais . .	25	»

On pulvérise les substances et on les mêle intimément, puis on les étend sur l'aluminium que l'on fait sécher ensuite dans une étuve à 40°.

On ponce la première couche et en applique une deuxième que l'on ponce également, on étend ensuite un vernis anglais à polir.

On laisse sécher, et on porte de nouveau la pièce à l'étuve. On applique enfin la feuille d'or.

On polit ; on passe une troisième fois à l'étuve, et pour donner un brillant fixe, on étend un bon vernis à polir que l'on passe finalement au tripoli. Cela permet d'avoir des pièces dorées d'une très grande légèreté et d'un prix relativement minime.

La Science pratique.

Cote de l'argent

du 13 Décembre 1902

Argent fin en grenailles . . fr. 85.— le kilo.

Argent fin laminé, devant servir de base pour le calcul des titres de l'argent des boîtes de montres . . . . . fr. 87.— le kilo.

Grand Prix Exposition universelle de Paris 1900

PAUL DITISHEIM

Fabrique d'Horlogerie

11, Rue de la Paix, à **La Chaux-de-Fonds**

Assortiment très complet en montres décorées et montres bijoux

MONTRES UNIES POUR DAMES

(H 368 C) Chronomètres de poche 2079

Chronomètres de bord (Deck Watches)

28 Récompenses de 1er ordre dans dernières Expositions et Prix généraux de 1897, 1898-1901, aux Concours de Chronomètres de l'Observatoire astronomique.

Nouveau procédé contre la rouille

Fabrique de Spiraux de St-Imier

Ele Schweingruber

TÉLÉPHONE

Marque : Sonia

Spiraux mous.

Spiraux entièrement anti-magnétiques.

Spiraux durcis fixés pour réglages, plat et Breguet.

Production journalière : ***100 grosses.***

H 10914 J 2980

SOCIÉTÉ SUISSE DES SPIRAUX

(Fondée par 400 fabricants d'horlogerie et régleurs)

Bureaux à LA CHAUX-DE-FONDS, rue de la Charrière, 37

H 173 C Marque de fabrique déposée 2027

Spiraux trempés
Spiraux Excelsior
Spiraux cylindriques
Spiraux mous
Spiraux antimagnétiques

Médaille d'or
Exposition Universelle
Paris 1900

Fabriques à Genève et Chaux-de-Fonds

FABRIQUE D'ÉBAUCHES DE SONCEBOZ

Société Anonyme par Actions. Directeur : J. PERLET.

Maison fondée en 1846

Usine hydraulique et électrique — Procédés mécaniques perfectionnés

Manufacture d'Ebauches et Finissages de 13 à 36 lignes

Pièces à Clef et Remontoirs en tous genres, Ancre et Cylindre, à Verre et Savonnettes

Systèmes en vue, demi-vue, couvre-rochets, Revolver, Bascule, etc., etc., à ponts et 3/4 platines

Spécialités en tous genres, pour tous pays : Boston, Roskopf, Seconde au Centre, etc.

— Pièces à Cercles et à Calottes —

Etude et entreprise de Calibres genres spéciaux

TÉLÉPHONE

LA FABRIQUE NE TERMINE PAS LA MONTRE

J 490 H 2083

OFFICE GÉNÉRAL BREVETS D'INVENTION

A. Mathey Doret

Ingénieur Conseil. LA CHAUX-DE-FONDS

Fondé en 1886

Marques de fabrique. Dessins, Modèles

Correspondants dans tous les Pays Références de 1er ordre

C 5525 H 2090

FABRIQUE DE CONTRE-PIVOTS pour l'Horlogerie

SPÉCIALITÉS POUR L'EXPORTATION

Elie ROCHAT-GOLAY

CHARBONNIÈRES

H..C VALLÉE DE JOUX (Suisse) 2943

Fournitures complètes pour l'Horlogerie
et la mécanique

W. Hummel Fils
LA CHAUX-DE-FONDS

Machine à sertir

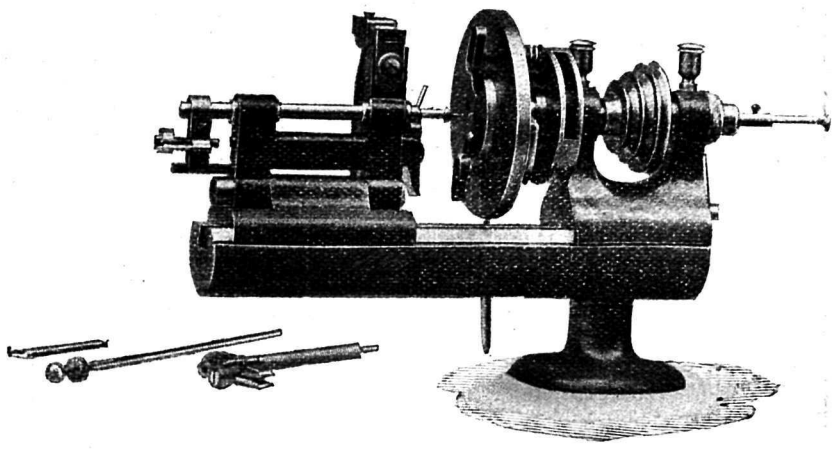

Dernier perfectionnement, pour échappements et moyennes, marchant au pied ou à la transmission.

Cet outil est caractéristique par son petit volume et sa simplicité et produit un travail de grande précision. L'ouverture des chiens pour la mise en place des pièces se fait automatiquement par une pédale au pied.

Le burin, qui est libre, est ajusté dans un chariot qui permet le mesurage précis des diamètres de la pierre. Le mesurage de la pierre donne proportionnellement le diamètre de la découverte.

Le centrage est de toute correction. Cette machine permet de sertir et découvrir toutes les pièces de la montre. H 941 C 2257

SOCIÉTÉ D'HORLOGERIE ELECTA
Ancienne Société d'Horlogerie de Genève

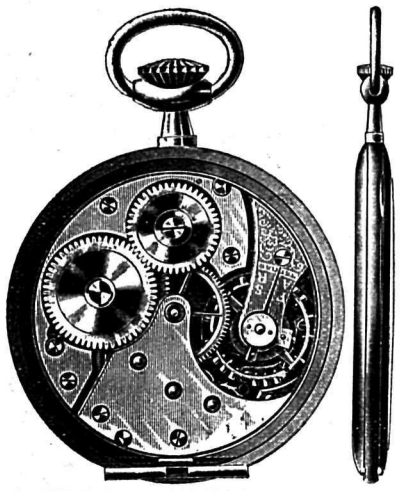

Fabrique du Ravin

LA CHAUX-DE-FONDS

Montres 10‴, 17 1/2‴ et 19 lignes ancre
(12 size) (16 size)

extra-plates à 2de

Pièces extra-plates avec rouage et échappement de hauteur et grandeur normales.

Marche et réglage irréprochables

Chronographes avec et sans compteur. — Fonctions, marche et réglage garantis. (H 229 C) 2041

Marque déposée : ELECTA

Spahn'sche Etuis-Fabrik
GAINERIE **ERNEST SCHMIDT, propriétaire** **GAINERIE**

EISENBERG i. Thur (Allemagne)

GROS H-136-C Fondée en 1853 **EXPORTATION**

La meilleure source pour

TOUS GENRES D'ÉTUIS

Boîtes échantillons, étalages, etc. 2006

DÉCORATION DE LA BOITE DE MONTRE

Bijouterie artistique — Ciselure

MAISON FONDÉE EN 1854

J. FERRERO
GRAVEUR-JOAILLIER

Spécialités de Broches, Peintures, Portraits, etc.

Exposition Universelle de **CHICAGO 1893. MEDAILLE** La plus haute récompense.

Exposition Nationale de **GENEVE 1896. MEDAILLE D'OR** La plus haute récompense.

Exposition Universelle de **PARIS 1900. HORS CONCOURS** Membre du Jury.

19, Rue du Rhône

Genève

(H 5269 X) 2476

FABRIQUE D'HORLOGERIE
Fondée en 1841 **BEAU-SITE** Fondée en 1841

FERDINAND BOURQUIN

St-Imier (Suisse)

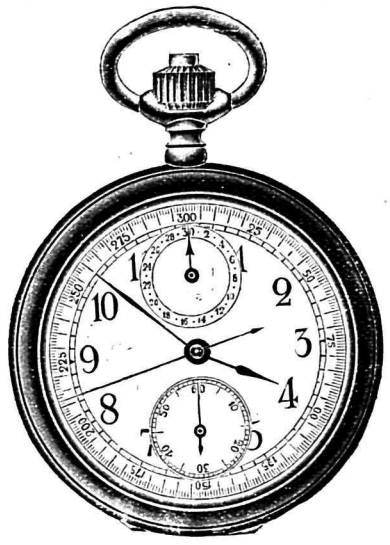

Chronographes syst. brevetés

Compteurs de sport

Montres de précision
18 lig. Ancre

Marque :

LEONIDAS

Montres civiles bonne qualité ancre à verre et savonnettes de 13 à 19 lignes

La Populaire. Bravo! Bravo!

Catalogue illustré sur demande. H591J 2042

2149 **Société suisse pour la construction** (H 577 C)

de Locomotives et de Machines à Winterthour

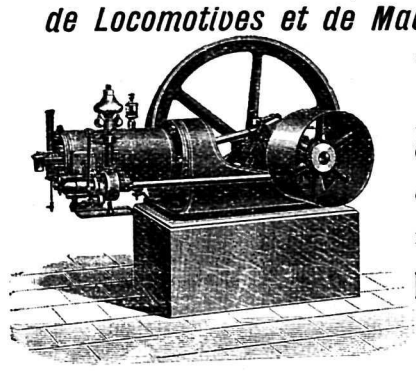

= Moteurs à gaz =
alimentés par notre nouveau
Gazogène S. L. M.
produisent la force motrice la plus économique connue actuellement.

Coût du combustible par cheval et par heure, **2-3 centimes seulement.**

Service simple. — Emplacement restreint. — Pas de fumée.

MOTEURS A PÉTROLE ET A BENZINE

Diplôme d'honneur : Zurich 1894
Médaille d'or : Genève 1896
Diplôme d'honneur : Thoune 1899

Banque Fédérale (S. A.)
La Chaux-de-Fonds

Capital social : Fr. 25,000,000

Ouvertures de comptes-courants débiteurs et créanciers.
Escomptes et recouvrements d'effets sur la Suisse et l'Etranger.
Dépôts d'argent à vue et à l'année de 3 à 3 3/4 %.

Réserves : Fr. 3,050,000

Garde de titres et leur gérance.
Avances sur titres suisses et étrang.
Matières précieuses.
Lettres de crédit. H 1220 C
Relations dans tous les pays.
Achat et vente de titres et de coupons.

Location de Coffrets (Safe deposit) 2897

AFFENTRANGER, HAAS & PLATTNER
NIEDERDORF (Bâle-Campagne, Suisse)

Maison fondée en 1892

Fabrique de vis et Fournitures d'Horlogerie

Pivotages d'échappement sur jauge

Ancres — **Roskopf**

Travail soigné. TÉLÉPHONE *Prix modérés.*

Machines aux derniers perfectionnements

H 1921 Prix-courants et échantillons sur demande. 2535

HORLOGERIE COMPLIQUÉE

Répétitions à quarts et minutes avec et sans chronographe

Automates. - Quantièmes - Carillons

LOUIS-EUGÈNE BRANDT

H 3246 C **74, Rue du Parc, 74** 2902

TÉLÉPHONE **LA CHAUX-DE-FONDS** TÉLÉPHONE

Ph. Favre & Cie, Ponts-Martel

TÉLÉPHONE

Balanciers
compensés et façon compensés
sans concurrence comme qualité et bienfactnre
— Production : 1000 par jour —

Adr. téleg. : FAVREPCO

(H 1169 C) **EXPORTATION** 2313

Diamantine

à tous ceux qui emploient la Diamantine, nous donnerons

gratis

un échantillon de

Diamantine Guyot-Lupold

reconnue la meilleure.

5 médailles.

Chez tous les marchands de fournitures d'horlogerie. H-3585-C 2986

HORLOGERIE

Messieurs les fabricants d'horlogerie, désirant profiter du moment actuel, le plus favorable de l'année pour faire de la réclame dans de bons journaux suisses et étrangers, pour la

vente de pièces égrenées

sont priés de s'adresser, pour renseignements et devis de frais, à l'agence de publicité

HAASENSTEIN & VOGLER
LA CHAUX-DE-FONDS

AVIS

Par décision du 21 Novembre 1902 le tribunal de district de Zurich IIIme division a accordé à Antoine Baur, marchand d'horlogerie, Limmatquai nº 48, à Zurich, le sursis concordataire qui est en vigueur aussi pour les créanciers qui n'ont pas donné leur adhésion. C'est cette décision qui a force de loi et, par cet avis, elle est rendue officielle.

Zurich, le 9 Décembre 1902.

Au nom du Tribunal de District IIIme division
Le Greffier du Tribunal
Dr G. Keel

Comptable-voyageur

Un homme marié, sérieux, pouvant fournir références 1er ordre, cherche place de comptable-correspondant ou voyageur. Parle français, allemand, anglais, a quelques notions d'italien. Connaît la fabrication d'horlogerie. Disponible tout de suite ou pour époque à convenir. S'adresser sous chiffres **Lc 3655 C** à l'agence **Haasenstein & Vogler,** La Chaux-de-Fonds. 3007

Je me propose d'ajouter à mon commerce celui des

montres de poche

Offres seulement de premières maisons. Envoi d'échantillons courants et de marques connues au plus vite s. v. p. **Charles Schneider,** Fabrique d'horlogerie, **Villigen,** (Baden). H-6653-Q 3006

Comptable

Une importante fabrique d'horlogerie demande

un jeune comptable

marié, connaissant la tenue des livres en partie double, la correspondance, la fabrication d'horlogerie et ayant une belle écriture. Inutile de se présenter sans d'excellents certificats ou sérieuses références.

S'adresser s. chiff. **E-3601-C** à **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2992

Montres Huit Jours
tous genres, toutes grandeurs
GINDRAT-DELACHAUX
72, rue Léop. Robert, Chaux-de-Fonds
H 48 C 1987

A liquider

à cause de non emploi **différentes machines** : telles que perceuses, de finissages, tour à base, à fraiser, brosseuses, automatiques pr vis, transmission à friction, burins fixe, meules, tours à mettre d'épaisseur, blocs à coulisse, etc., etc., le tout en fonction. En outre, différentes fournitures, renvois, poulies, pierres à eau, etc. En outre 4 à 5 layettes, 1 établi en bois dur avec roue, etc., etc.

La liste détaillée sera envoyée sur demande. 2964

Ch. Verdan
H 4359 C **Lyss.**

VARRIN & Cie, LE CAIRE
(Egypte)

Représentation. Commission. Exportation

Achat au comptant de stocks de montres en tous genres. — Roskopf, cylindres et ancres.

Introduction de nouveautés dans tout l'Orient.

Seule maison de gros en Egypte ne s'occupant que de la montre. H 3649 C 3005

Indes, Chine, Japon

Anciens exportateurs fréquentant régulièrement ces pays désirent recevoir des offres de Montres genres anglais, Roskopf véritable et imitation, Japy, Railway, Regulator, etc.

Offres sous **K 3650 C** à l'agence **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 3004

MONTBARON, GAUTSCHI & Cie

NEUCHATEL

Fabrique de **Clichés typographiques** en tous genres

pour Catalogues, Illustrations, etc.

Spécialité de reproduction de montres, machines, etc., d'après nature, photographies, dessins à la plume et au lavis.

Clichés pour marques de fabriques

H 1750 C 2474

Un jeune homme connaissant bien la langue allemande, tous les travaux de bureau et bien au courant de la fabrication, achat et vente, **cherche** pour le 1er janvier 1903 ou plus tard, **place de**

VOYAGEUR

dans une bonne maison d'horlogerie.

S'adresser à Mr **Herm. Hch Strauss,** Breitegasse 1 **Nürnberg.** H-3590-C 2988

A vendre

un

moteur à gaz

2 3/4 chevaux tout neuf pour cause de l'introduction de force électrique. 2921

F. Renfer, entrepreneur, **Bienne.** H-3324-C

R. Haefeli & Cie
Chaux-de-Fonds
CLICHÉS
Photogravure
GALVANOS & GRAVURE SUR BOIS

Spécialités de pierres bon marché en moyenne
et échappements en tous genres
Rubis, Grenat, Saphyr, Vermeil
Livraison par retour

Fabrique de Pierres fines pour l'Horlogerie

AIMÉ HAEBERLY, CORNAUX (SUISSE)

Principe de la maison : vendre bon et bon marché mais au comptant.
(H...N) 2800

Production journalière : 20000 pierres

Maison fondée en 1873

Fabrique d'Assortiments cylindres pivotés sur jauge
en tous genres et qualités sur calibre de précision

Interchangeabilité. **Fabrication garantie**

François Faivre

Charquemont (Doubs, France)

H 2846 C Spécialité pour l'exportation 2719

FABRIQUE D'HORLOGERIE
par procédés mécaniques 2077

HENRI JEANNIN-ROSSELET

BUTTES près Fleurier

Spécialité de **Secondes au centre et lépines,** clef, remontoir, ancre et cylindre de 15 à 22 lig. Bostons ancre à clef.

Seule maison fabriquant entièrement la véritable montre chinoise, bon marché.

MONTRE CHINOISE PERFECTIONNÉE, Spécialité de porte-échappement
BREVET ✠ 22778

Montres à **répétition**
avec ou sans autres complications

Manufacture „La Locloise"

C. BARBEZAT-BAILLOT

H 2470 C LE LOCLE 2653

Ed. Kummer

Fabrique d'Ebauches à **Bettlach** (Soleure)

Finissages Remontoirs en tous genres

Spécialité: syst. ROSKOPF en:

17, 19, 21 et 24‴ cal. plein, hauteur habituelle, sans secondes, avec petites secondes et secondes au centre.

19 et 21‴ mouvt bas, avec et sans secondes.

19 et 21‴ savonnette à targette, avec et sans secondes, hauteur habituelle et mouvt bas.

Qualité soignée — Derniers avancements

Interchangeabilité obtenue par procédés mécaniques perfectionnés

H 2480 C **(Système américain)** 2664

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE!

Production journalière : 2000 pièces de **Roskopf.**

La fabrique ne fait pas la montre.

Fabrique de Boîtes argent, acier, métal

et plaqué

Outillage complet dans tous les genres de 10 à 40 lig.

ED. RENFER

Fabrique de **Noiraigue** transférée à **Fleurier** et à **Buttes**

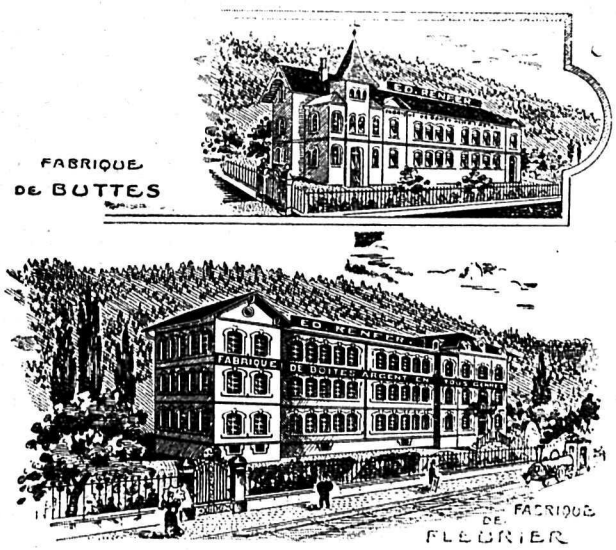

H 3906 N 3935

Grande spécialité de

boîtes fantaisies Electro-niel et vieil argent

sur tous métaux.

Manufactures de Cartonnages

EN TOUS GENRES

pour toute industrie et pour tous pays

L'Industrielle

SOCIÉTÉ ANONYME

Maison fondée en 1887

Médailles aux Expositions universelles de Paris et de Barcelone

Récompenses et Diplômes aux Expositions nationales

La plus importante des fabriques de

CARTONNAGES ❋

❋ POUR L'HORLOGERIE

Exécution prompte et soignée de tous les cartons, étuis, etc., se rapportant à cette industrie,

à des prix défiant toute concurrence.

La section des cartonnages pour l'Horlogerie occupe à elle seule 65 ouvriers et ouvrières. (H 4343 F) 1873

Directeur général : H. Schmidlin.

Pour adresse : **L'Industrielle, à Fribourg.**

Fabrique de boîtes argent galonné

pour tous pays et en tous genres :

Français, Allemand, Anglais, Turc, etc. 2948

CLERC & Cie, Porrentruy

FABRIQUE DE CADRANS D'ÉMAIL

en tous genres

A. Schiffmann-Bourquin

TÉLÉPHONE **Tourelles No 25** TÉLÉPHONE

LA CHAUX-DE-FONDS

FORCE ET LUMIÈRE ÉLECTRIQUE

EXPORTATION

Installation moderne et complète

Graveur et Rapporteur dans la maison

Production journalière: 8000 cadrans

SPÉCIALITÉS :

Genre ROSKOPF

Quantièmes — Phases de lunes

Fondants bosses flinquées et opaques

Cadrans blancs et fondants

2732 **soignés et ordinaires** H-2703-C

LIVRAISON DANS LES 24 HEURES

E.D.Elias
HORLOGERIE EN GROS
EXPORTATION
172 Rokin
AMSTERDAM
HOLLANDE
2597 H 2214 C

MACHINES A RÉGLER
les montres en qual. soignée garantie. **Réparations de tous les systèmes.** 2647
Ed, LUTHY-HIRT, Bienne.
Méd. d'arg. Thoune 1899. Dem. prospect.

Ecole de cuisine et de tenue ménagère
au château de Ralligen
(Lac de Thoune)
Des places à fr. 100, 120 et 140 sont encore vacantes pour les cours du 6 janvier au 24 février 1903. H 5894 Y 2994
Prospectus à disposition.

OCCASION
A vendre
pour exportation et rhabilleurs: H. 11,105 J 2995
Un stock de cadrans fondants et **blancs variés.**
S'adresser à **Jules Arnould, St-Imier.**

Montres
Je cherche preneur d'un minimum de 4 cartons par mois de mes montres sans aiguilles, simplifiées (2 systèmes). Prix réduits. Quelques cartons disponibles 19 lig., ancre, boîtes lentilles. H 3622 C 2996
Eugène Margot, à Renan.

Une fabrique d'horlogerie
demande
pour la Suisse
un voyageur
ou représentant
à la commission, connaissant très bien ce marché et présentant toutes garanties.
Références exigées.
Faire offres sous **O-11086-J** à l'agence **Haasenstein & Vogler, St-Imier.** 2997

Fabrique d'Horlogerie
demande
pour le 1er Janvier un **jeune employé,** bien au courant de la correspondance française et allemande. 2998
Offres avec exigences et certificats sous chiffres **T-6044-Y** à **Haasenstein & Vogler, Berne.**

BALANCIER
A vendre un balancier découpeur. — S'adresser à Mr **Emile Huot & Cie,** fabrique d'assortiments, **Les Bois.**
H ... J 2999

Genre Russe 3004
Maison sérieuse faisant la montre de dames 12 à 15 lig., cylindre et évent. ancre genres soignés, désire entrer en relations avec maison d'exportation pour quantités régulières.
Offres sous chiffres **G 3627 C** à l'agence **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.**

J. de GRAAN
AMSTERDAM
H 759 C Singel 450 2205
Achat au comptant de montres argent

Genre anglais 2155
Boîtes calottes av. cuv. soudées ou non s. fourn. prêtes à recev. le mouv. par maison sérieuse. Echantill. Idem genre turc. Offr. sous **W 575 C** à **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fonds.**

Clef
On demande une bonne montre à clef 18, 19 et 20 lig. en argent et métal, avec deux chapeaux sans seconde.
Offres sous chiffr. **H-3632-C** à l'agence **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 3000

Aiguilles de montres et découpages divers
L.-M. RICHARDET
53, Rue du Doubs, CHAUX-DE-FONDS
Etablissage Export. TÉLÉPHONE
H 600 C 2151

Fabrique d'Horlogerie
Charles Faivre fils
Le Locle
Spécialité de genre Japon, Chine, Autriche, Allemand, Russe, en pièces à clef et remontoir de 15 à 30 lignes. 2706
Montres 24 lig. en tous genres avec boîtes dernières nouveautés, système Roskopf, 17 à 24 lignes. H 2623 C
Toujours un grand choix en stock dans tous les articles, permettant de livrer à réception de chaque commande.
Montres niel de 16 à 20 lignes à des prix défiant toute concurrence.

Montre La Chapelle
✠ système perfectionné ✠
marche et réglage garantis
1626 **Prix réduit** H 2589 C
FRITZ GRANDJEAN
LE LOCLE (Suisse)

HOLLANDE
Une maison de gros en Hollande, prie MM. les 1191
Fabricants
de montres argent
pour hommes et dames
genre excessivement
bon marché
de lui faire offres de services sous chiffres **F-915-C** à l'agence de publicité **Haasenstein & Vogler, Chaux-de-Fds.**

Ne coupez plus les balanciers
employer le **spiral compensateur** de **Paul Perret à Fleurier.** Brevet ✠ nº 14270, vous obtiendrez d'excellents réglages aux températures et le meilleur réglage pour montres **non magnétiques.** H-2932-N 2954

Représentant d'une des meilleurs fabriques de montres argent remt. et clefs 16-20 lig., qui visite tous les grossistes en Allemagne,
désire représenter
encore une ou deux maisons, fabriquant la montre or pour dames et messieurs et la montre arg. pour dames, genre courant.
Offres sous chiffr. **W-3547-C** à MM. **Haasenstein & Vogler, La Chaux-de-Fonds.** 2982

Fabrique d'Horlogerie
genres japonais et américains
Spécialité de montres ancre pr dames, en métal, acier, argent et or
Mouvements pour boîtes **américaines, 0** size et **16** size
Prix sans concurrence.
Marche et réglage garantis.
Monnier-Schneider
H 2541 C **BIENNE** (Suisse) 2685

Bon Horloger
fabricant une bonne montre connaissant à fond toute la fabrication, ainsi que le visitage, achevage et retouche, demande place, comme **chef de fabrication** ou **visiteur-acheveur.** S'adresser sous chiffres **Fc-3531-C** à l'agence **Haasenstein & Vogler, La Ghaux-de-Fonds.** 2978

Grandes sonneries
Répétitions minutes
✠ Brevet 11948
CARILLONS 4 MARTEAUX
de 17 à 21 lig.
et Imitation Westminster
H. BARBEZAT-BOLE, Locle
H 50c 9861

FABRIQUE DE BALANCIERS
Compensés et façon compensés
tous genres grandeurs et prix
BALANCIERS **C. H. T. & F.** (SUISSE)
C. HUGUENIN — THIÉBAUD & FILS — PONTS-DE-MARTEL
MÉDAILLES & MENTIONS HONORABLES
PARIS 1878.
CHAUX-DE-FONDS 1879 & 1881.
GENÈVE 1896 & 1899.
50 ouvriers. **Téléphone.**

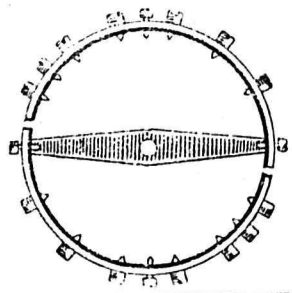
H 3651 C
3003

The Lady Capped Lever
D. ISOZ, Tramelan.

Ancien fabricant désire
représentation
exclusive pour Paris et la France, d'une fabrique sérieuse ayant de bonnes spécialités en n'importe quel genre de montres. Références sérieuses à disposition. Hc-3446-C
Ecrire **F. A. nº 75, grande poste, Paris.** 2963

Fabrique de montres 2256
syst: Roskopf, acier, métal, fantaisie gall.: argent. Spécialité, montres Roskopf 19‴ extra plate acier verre lentille, noir et bleu. Exportation.
E. SAGNE-GEISER
Sonvillier. (Suisse)

HORLOGERIE
Louis-Paul Marchand
H 3869 C **Bienne** 1965
28, Rue Neuve, 28
Tous genres argent, galonné argent, métal et acier de montres pour dames. Bon courant.

Gebr. Rozendaal
Hoorn (Hollande)
Achat au comptant de montres en or, argent et métal. H-100-C 1995

Paingrans
ET ESTAMPES POUR HORLOGERIE
A. WALLER
CHAUX-DE-FONDS
2339 H 1239 C

Avendre
12 cart. de montres acier bassines guich. 9 3/4 ‴ ainsi que des sav. arg. 12 ‴ 800/00. Bas prix. 2991
S'adresser chez Mr **P. Jeanmaire,** Charrière 13, **La Chaux-de-Fonds.** H-3603-C

Fabrique de Pierres fines pour Horlogerie
Distributeurs d'eau, Compteurs, etc.,
en rubis, saphir - **Trous olivés**
Spécialité de Rubis pr petites pièces
2346
Ct Mojonny Fils & Cie
Successeurs de Ct Mojonny, Perret & Cie
Maison fondée en 1883
Yverdon (Suisse)
K...L
Diamant
Exportation
Adresse télégraphique: **Mojonny Yverdon**
Représentés par **F. NEESER,** Temple allemand 83
TÉLÉPHONE **CHAUX-DE-FONDS**

Clichés
Gravures sur bois
Spécialité:
Dessins pour Catalogues et Prix-courants
R. Haefeli & Cie, Chaux-de-Fonds

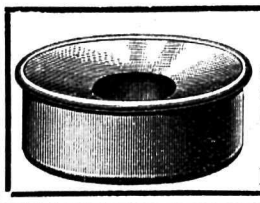
CRACHOIRS HYGIÉNIQUES
avec réservoir d'eau, emboutis, bien émaillés **pour empêcher la propagation de la tuberculose** dans les fabriques. 2173
Demandez prospectus et échantillons.
H 651 C **J. Mauch-Staub, à Schaffhouse**

Bt JOËL BEER
Horlogerie en gros
AMSTERDAM (Hollande)
demande
des nouveaux genres
H 3578 C pour 2985
L'EXPORTATION

On offre à vendre
2 machines à tourner les boîtes système Dubail avec accessoires, 1 laminoir plat, 1 laminoir à coche, 1 laminoir à ciseler les carrures et lunettes, 1 balancier, 12 étaux, 25 peaux avec broche, 4 tours à la main, 6 roues, 2 fournaises portatives, 1 soufflet aux pieds, 1 lanterne avec 3 lampes, 1 pupitre, 1 balance avec poids, chaises à vis et divers petits outils, dont le détail serait trop long. 1 moteur à benzine peu usagé, force 5 1/2 chevaux.
S'adressser à la fabrique **Clerc & Co, Porrentruy.** 2947

Un bon voyageur
en horlogerie
demande une place analogue dans une maison sérieuse connaissance les langues allemande, italienne et française, entrée à convenir.
Adresser offres sous chiffres **Z-3105-C** à l'agence **Haasenstein & Vogler,** La Chaux-de-Fonds. 2856

TURBAN & Cie Chaux-de-Fonds
Ruelle des Buissons, 15
Montres or pr dames tous genres
Qualité bon courant et soignée
2805 **Téléphone** H-2938-C

Société suisse des Commerçants
Service de • ZURICH • Placement
Union des 61 Sociétés de Commerçants de la Suisse entière
Nous procurons *gratuitement* aux **maisons de commerce** et aux **administrations des chefs de bureau, teneurs de livres, correspondants, commis, voyageurs, vendeurs, magasiniers,** etc. — **Postulants nombreux et capables.** — Informations exactes sur chaque candidat inscrit. (H 5418 Z) 2908
Bureau central à Zurich: 20, Sihlstrasse. — Téléphone nº 3235. — Succursales à **Bâle, Berne, Genève, Lausanne, Lucerne, Lugano, St-Gall, Paris, Londres.**

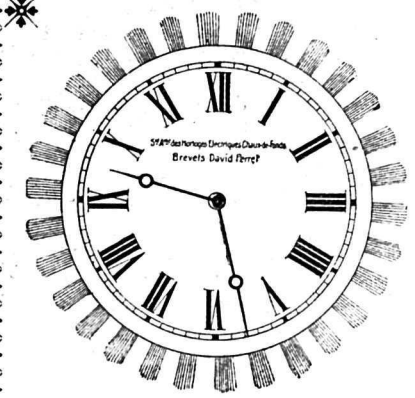

Société anonyme des Horloges électriques David Perret

Horloges électriques à remontage automatique

Indépendantes de tout Réseau

Marche et réglage garantis

Se fabriquent en tous genres :

Oeils de Bœuf, Cartels pour bureaux, magasins, administrations, cafés, ateliers, etc.
Régulateurs, Pendules de cheminée, en marbre, bronze, fantaisie, pour appartements, etc., etc.
Horloges de précision et de haute précision pour établissements scientifiques, observatoires, etc.
Distribution d'heure pour hôtels, gares, fabriques, etc. (H 3494 C) 2969

Horloge idéale : Le meilleur système connu à ce jour.
Attestations officielles de 1er ordre.
Marche ininterrompue sans entretien. — Economie de temps et d'argent.

Bureaux et Magasins à **La Chaux-de-Fonds,** Rue Daniel JeanRichard, 13.

HORLOGERIE SOIGNÉE
Grand choix de Montres égrenées pour Dames et Messieurs
H 1512 C *Conditions spéciales à MM. les fabricants* 2412
GEORGES-JULES SANDOZ
Successeur de Sandoz & Breitmeyer et Jules Calame-Robert
CHAUX-DE-FONDS
Fournisseurs des Montres argent du Tir fédéral, Neuchâtel 1898

Fabrique de Fournitures d'Horlogerie

V. DONZELOT, PORRENTRUY

Usine hydraulique à **Courfaivre** (Jura Bernois)

Balanciers en nickel, dardène et façon comp. (H 504 J) 2033
Assortiments roues et cylindres, bruts et pivotés.
Tiges d'ancre, axes de balanciers, bruts et pivotés.
Ressorts de barillets, tampons bruts et pivotés.
Aiguilles en tous genres, heures, minutes et secondes.
Pierres finies : Rubis, grenat, vermeil, tous genres, moyennes, 6 trous, Roskopf, échappements.
Plaques serties grenat et incassables. **Contre-pivots.**
Ecuelles en tous genres. **Tenons, pieds, canons.**
Chevillots ronds et carrés. **Poussettes** en tous genres.
Spiraux, visserie, goupilles pour boîtes et cuvettes.

Fournitures spéciales pour horlogers-rhabilleurs
VENTE EN GROS. — EXPORTATION POUR TOUS PAYS
Albums et Catalogues illustrés sur demande

FABRIQUE D'AIGUILLES DE MONTRES

OSCAR WIRZ

28, Rue du Grenier **LA CHAUX-DE-FONDS** Rue du Grenier, 28

Aig. Louis XV, Aig. à pierres et façon, Roskopf, Boston, Poires, genres allemands, anglais, américains, fortes poires pour les Indes, grandes secondes, chronographes, compteurs.

Breguets antiques. — Aiguilles diverses pour appareils électriques, etc.

Spécialité de petites secondes ordinaires et soignées, avec canons sur pivots, article avantageux pour fabriques. H 3401 C

Découpages divers : Ressorts, rondelles et disques en acier ou métal, types d'épaisseur en acier pour fabricants de pierres. — Plaques pour cadrans métal. 2944
Echantillons et prix sur demande.

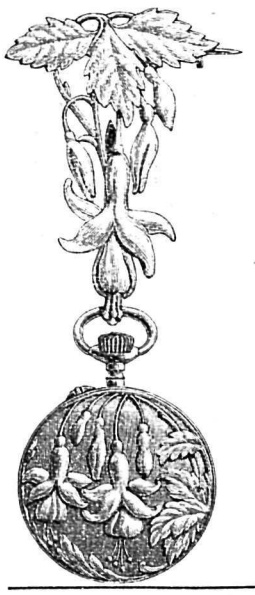

FABRIQUE D'HORLOGERIE

Louis Müller & Co

9, Rue Neuve **BIENNE** Rue Neuve, 9

Montres 9 à 11 lignes en tous métaux

SPÉCIALITÉS : H 2558 C
Fantaisies et Nouveautés

CATALOGUE ILLUSTRÉ

Marque de fabrique
„ DIDO "

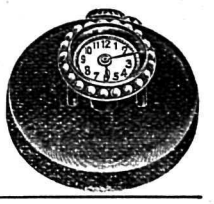
2691

FABRIQUE DE BALANCIERS

WYSS & HAECHLER

GRANGES, Soleure (Suisse)

Balanciers cylindres en tous genres et toutes grandeurs, dardain et nickel. — Balanciers façon vis, pour montres cylindres et ancres. — Balanciers pour montres Roskopf.
H 1819 C *Demandez échantillons.* 2494
Outillage mécanique. — Force électrique. — Production normale : 80 grosses par jour.

2807 H 2930 C

Manufacture de Montres simples et compliquées

A. LUGRIN

★ ORIENT ★
VALLÉE DE JOUX

Spécialité de **RÉPÉTITIONS**
(H.....L) à tirages, poussoirs, silencieux, etc. 1975

Chronographes, Compteurs de minutes, Rattrapantes
Articles brevetés. **Prix avantageux.**
Représentant : **M. Alb. GINDRAT,** Rue Numa Droz, 93, **Chaux-de-Fonds.**

Imprimerie de la **Fédération horlogère suisse** (R. Haefeli & Cie), **Chaux-de-Fonds**